Vol. XVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 25 Octobre 1888 No. 2.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

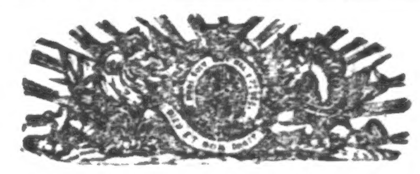
JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.







REPRODUCTIONS.

LA PREMIÈRE NEIGE.

Voilà que cette nuit la terre s'est voilée
D'une blancheur immaculée.
Voyez ce tapis blanc moëlleux
Qui, comme la toison de la brebis sans tache,
Sous son éclatant tissu cache
La sombre nudité des prés silencieux.
On dirait le parvis d'albâtre
D'un temple où marche seule une troupe folâtre
D'enfants purs ou d'anges des cieux.

Les arbres des forêts dont les froids et l'orage
Avaient flétri le vert feuillage
Balancent amoureusement
Tous les feux du soleil, des fleurs étincelantes,
Comme les étoiles brillantes
Et des rameaux luisants d'or et de diamants.
Oh! non jamais écrin de reine
N'égala cet éclat, cette lueur sereine.

Si riche que fut son amant
Quelle est belle la terre, aimable, ravissante,
Avec sa robe éblouissante,
Elle est plus pure que l'enfant
Qui sommeille noyé dans des flots de dentelle;
Plus pure que la jouvencelle
Qui dans les prés fleuris conduit l'agneau broutant:
Plus pure que l'ange candide
Qui de sa douce main vers le ciel d'azur guide
L'âme d'un pêcheur repentant.

Tombez, ô blancs flocons comme au printemps tu [tombes
Plume soyeuse des colombes,
Tombez au souffle matinal,
Tombez en tourbillons de blanches étincelles,
O trésors des neiges nouvelles
C'est l'hiver! Recouvrez d'un voile virginal
La nature qui se repose
Comme le jeune époux sur les feuilles de rose
Dont se pare le lit nuptial·

M. J. MARSILE.

PENSÉES.

—Rien ne ressemble à un sot mis avec goût comme un mauvais livre bien relié.

—Travailler, c'est à la fois gagner de l'argent et n'avoir pas le temps d'en dépenser.

—De tous ses deuils, le seul dont l'homme reste vraîment inconsolable est celui de sa jeunesse.

—On bâtirait un beau temple à la Justice avec toutes les pierres que les pécheurs jettent à l'innocence.

—Le respect est une barrière qui protège également le grand et le petit, chacun de son côté peut se regarder en face.

—Il y a trois sortes d'ignorances: ne rien savoir; savoir mal ce que l'on sait; et savoir autre chose que ce qu'on doit savoir.

PÈLERINAGES.

Etrange siècle que le nôtre! Tandis que l'armée de Satan applaudit à tous les triomphes de la Révolution, aux victoires de la Franc-Maçonnerie, à toutes les doctrines perverses de la Libre-Pensée, l'armée du Christ, dans les annales de l'humanité, n'avait peut-être jamais proclamé avec autant d'entraînement et d'ensemble les gloires de l'Église, les privilèges de Marie, les prérogatives de la Papauté. Peu de siècles auront donné à Jésus-Christ plus de familles religieuses, plus de missionnaires, plus de dévouement, plus d'or pour les conquêtes pacifiques de la foi.

Il est certain aussi que les pèlerinages aux sanctuaires chrétiens sont rentrés dans les mœurs des nations catholiques.

Entre tous ces pèlerinages, le plus célèbre, celui qui attire le plus de prêtres, d'évêques, de princes, de généraux, de ministres d'État, de fidèles accourus des points les plus éloignés de l'univers, c'est, sans contredit, le sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes. Comme les années précédentes, les divers diocèses de France sont venus et viennent, tour à tour, offrir leurs hommages à la Reine du ciel et solliciter pour toutes les misères son bienveillant patronage, A Lourdes, Marie se plaît, plus qu'ailleurs, à exaucer, par des faveurs signalées, les cris suppliants de ses enfants.

Le pèlerinage national a présenté cette année un caractère tout particulier.

L'épreuve le prépara. Sans doute les pèlerins étaient accourus aussi nombreux qu'autrefois. On en comptait *qrinze mille*, et parmi eux six évêques, quelques généraux, des députés, des sénateurs, un millier de malades. La premième journée pourtant fut assez triste: la pluie partout, des guérisons signalées nulle part.

Un prêtre suggère alors l'idée de faire une procession en l'honneur de Notre-Seigneur, caché sous les voiles eucharistiques, et de lui préparer un accueil semblable à celui qu'il recevait des foules enthousiastes de la Judée. quand sous ses traits humains le Dieu fait chair versait, à mains pleines, ses bienfaits sur les malades portés sur sa route.

Rien de plus simple et de plus naturel aux croyants que cette pensée. Dieu la bénira. A l'instant on se met à recueillir les invocations jetées ça et là dans l'Évangile par la détresse humaine au Dieu miséricordieux, et on les communique aux pèlerins. Quand Notre-Seigneur, porté sous le dais le long des lacets, arrive à la Grotte et visite les piscines, de tous les cœurs partent ces cris de foi:

Seigneur, si vous voulez, vous pouvez [me guérir!
Seigneur, voici celui que vous aimez [qui est malade!
Jésus, fils de David, ayez pitié de nous! [etc...

Et Jésus, comme au jour de sa vie mortelle, exauce ces cris de détresse. On n'entend pas, il est vrai, sa parole: *Surge, ambula; volo, mundare;* mais les œuvres attestent le passage du Dieu.

Des milliers de témoins voient des infirmes se lever tout d'un coup de leurs grabats, où ils gisaient impuissants, et suivre l'escorte du Sauveur en poussant des cris de reconnaissance et d'amour. Sans l'effort vigoureux des brancardiers, la foule par trop entraînée aurait écrasé, pour mieux les contempler, ceux qu'on lui désigne sous le nom de miraculés. Quel *Benedictus!* quel *Te Deum!* Un ecclésiastique s'écriait, à côté du témoin qui nous faisait ce récit: "Je conserverai toute ma vie deux souvenirs de l'année 1888: la *messe jubilaire* de Sa Sainteté Léon XIII à Saint-Pierre de Rome, et la procession du Saint-Sacrement aux piscines de Lourdes."

Nous ne pouvons raconter ici les guérisons extraordinaires qui se multiplient de jour en jour sur les rives du Gave. On les lira ailleurs. Mais nous ne pouvons nous empêcher de jeter aussi notre cri de reconnaissance vers ce Dieu rédempteur, qui a daigné choisir nos montagnes pour y faire éclater les signes de sa puissance. Jadis il se plaisait à guérir les malades sur les bords du lac de Génésareth, non loin de l'endroit où vivait sa Mère. Il lui a plu, de nos jours, de les guérir au pied de ces roches pyrénéenes qui servaient de piédestal à Marie dans la plus célèbre, sinon la plus récente de ses visites à la France: *Sit nomen Domini benedictum!*

F. CLAUZEL, S.J.

LA FEMME.

C'est un sujet délicat à traiter; notre confrère Barra a su peindre d'une main de maître cette créature qui sait nous faire parcourir agréablement le chemin de la vie.

Enfant, la femme nous attire par la naïveté de ses reparties et par l'effusion de sa joie innocente; adolescente, elle nous charme par cette pudeur innée; vierge, elle nous captive par les grâces naturelles de son esprit, elle nous attache ces liens issus des visions ineffables auxquelles nous empruntons le bonheur et la joie de nos vingt ans; femme, elle apporte à notre cœur les consolations que l'amitié et l'amour requièrent; mère, elle adoucit pour le nouveau-né les instants précaires qui séparent le néant de la vie—la maternité est plus qu'une fonction naturelle, c'est un sacerdoce, et cet état suffit pour faire de la femme la plus inoffensive, une lionne.

Arrivée à l'âge qui forme comme le seuil du déclin de la vie, elle, apporte son trésor, grossi de l'expérience de la douleur, de la lutte pour la vie des siens. Bonne de par son origine; compatissante à toutes les infortunes de par sa nature bienfaisante, de par ce besoin de l'âme féminine, il s'ensuit que la femme emporte sur la rive inconnue un bagage excédant en bonté et en mansuétude, ce que nous désirerions hélas, mais que nous pourrions réaliser.

L'AMOUR DE LA PATRIE.

La patrie, qu'est-ce?

Pour beaucoup d'hommes, qu'est-ce, en effet, que ce mot ineffable et mystérieux signifie? hélas! rien, un mot vide de sens; c'est l'analyse et la synthèse au point de vue de l'homme grossier, ignorant, qui ne s'est jamais posé cette grave et pourtant simple question: "Comment et Pourquoi?"

La patrie, c'est le pays qui nous a vu naître, nos autels et nos foyers, nos institutions, notre langue et nos lois, ou, en deux mots, notre croix et nos armes.

La patrie ne se borne pas aux limites de la paroisse natale: elle embrasse un territoire, un pays. Notre patrie, à nous, n'est pas seulement ce poétique coin de terre qu'on appelle le Pays d'Evangéline; non, notre patrie, c'est le Canada tout entier.

L'étendard de la patrie flotte au mât de nos citadelles, et nous le voyons toujours avec plaisir. Le chiffon tricolore rayonne de gloire aux yeux du français. Matériellement, ce n'est qu'un peu de toile au bout d'un bâton, mais fallût-il un ruisseau de sang pour laver une insulte faite à ce mémorable chiffon, ah! quelle scène enthousiaste! prompts comme la poudre, deux et trois millions de français se lèveraient avec leurs vastes poitrines prêtes à le verser.

C'est ainsi que nous devrions être, nous, enfants du Canada.

L'homme qui déchire les entrailles des champs, l'homme qui étudie une science ardue, l'homme qui cultive les lettres, l'homme qui se dévoue à une profession quelconque, tous et chacun ont un objet particulier en vue; tous et chacun ont, à peu d'exceptions près, inné en eux l'amour de leur patrie. Cet amour se manifeste au dehors par ce que nous appelons le patriotisme.

L'amour de la patrie est bien différent de l'instinct de la patrie. Un américain mourrait peut-être d'ennui sur les bords du Sénégal, en Afrique, et le même individu pourrait bien ne pas avoir le moindre patriotisme. C'est un être pusillamine qui ne peut s'habituer aux sacrifices quelque légers qu'ils soient, tandis que le patriotisme est susceptible des plus grands dévouements.

S'ennuyer, c'est se montrer

faible; se dévouer, c'est tout simplement aimer.

Nul n'est patriote, nul n'aime sa patrie qui ne peut souffrir un sacrifice pour elle.

Quiconque se confine à son humble domaine et voit tout en noir hors les murs de son hameau ne peut aimer sa patrie. Il aime la paix par paresse, et ne saurait se montrer homme de bien parce qu'on en a fait un homme de paille.

Encourager une œuvre nationale, comme, par exemple, une bibliothèque, un comice agricole, un journal pour les familles, une revue scientifique ou purement littéraire—c'est aimer sa patrie; en d'autres termes, c'est être patriotique.

Le patriotisme n'est pas tout à fait une plante exotique en Acadie. Il s'y trouve des âmes généreuses, fortement trempées qui se dévouent à son service, et ils sont assez nombreux pour faire oublier les bédouins, si toutefois il s'en trouve parmi nous.

Moins de cris, plus de travail et haut les cœurs! Ne disons plus: J'aime mon pays; montrons plutôt combien on l'aime.

L'Evangéline.



Jeudi, 25 Octobre 1888.

LE C. P. R. ET LE R. R. V. R.

Nous sommes arrivé à une nouvelle phase dans la question du chemin de fer de la Vallée de la Rivière Rouge: la Compagnie du Pacifique refuse de laisser traverser sa ligne sud-ouest par le prolongement de ce chemin au Portage-la-Prairie, et, jusqu'à hier, elle paraissait dans son droit puisque la cour lui avait accordé un bref d'injonction intérimaire pour empêcher que sa ligne ne fût traversée.

Cet état de choses a soulevé plus d'un esprit à Winnipeg, et, malgré la loi, l'on en a vu de belles dans la cité voisine samedi. L'hon. premier ministre en compagnie de son procureur-général se sont rendus avec un bon nombre de constables spéciaux, sur le lieu des opérations pour forcer les hommes que le Pacifique a placés sur sa voie à décamper et laisser le terrain libre Naturellement, fortes de leurs droits les autorités du Pacifique ne reculèrent pas et sont encore sur les lieux prêtes à toute éventualité.

Voici comment le *Free Press*, le journal le plus libéral de la province, juge cette démarche organisée par le commissaire des chemins de fer de Manitoba:

Les embranchements du C. P. R. ont été reconnus par le gouvernement fédéral comme étant pour le bien général du Canada, et, conséquemment, la législature locale n'a pas le droit de s'approprier l'autorité de faire traverser ces embranchements par des lignes de chemins de fer qui ont obtenu leurs chartes de la province. Ceci ne peut être fait que par autorité du gouvernement fédéral. Cette disposition de la loi était connue par M. Martin, au moins depuis février dernier, et il fut averti de prévoir tout trouble, comme la chose est arrivée, en faisant légiférer à cet effet. Mais il ne voulait pas de faveurs d'Ottawa. Il bâtirait ses chemins où bon lui semblerait en dépit du gouvernement fédéral et de la Cie du Pacifique; il était sa loi à lui-même, non, plus que cela, il était audessus de la loi........ Donc, la responsabilité de la situation d'aujourd'hui repose sur notre propre gouvernement, et spécialement sur M. Martin, comme procureur-général, qui est l'officier de la loi de la Couronne dans Manitoba. Nous reconnaissons le fait qu'il est un être infiniment supérieur à la loi de la Puissance dont il est un sujet loyal, l'on suppose; mais tout grand qu'il soit il ne peut outrepasser la loi et défier l'autorité constituée. Ni lui est-il loisible à cause de cette supériorité ou de sa position comme procureur-général, de provoquer des émeutes et de faire naître ainsi le mépris des lois........

Voilà pour M. Martin, l'auteur des expéditions aux constables spéciaux.

Mais autre chose, l'injonction n'a pas été maintenue hier en cour, et l'on nous menace de troubles sérieux.

Puisque les cours sont saisies de l'affaire et qu'on n'en peut venir à une décision définitive aussi promptement qu'il serait à désirer, nos gouvernants ne devraient-ils pas donner à nos tribunaux tout le temps nécessaire pour bien juger de la question, puisque c'est l'incurie du procureur-général qui a donné naissance à l'imbroglio?

TOUJOURS L'ANE.

La semaine dernière, M. Cyr s'escrime dans toute une page du journal de Clarke contre *Le Manitoba* et M. LaRivière. Comme d'ordinaire, c'est un entassement de mots ronflants où l'on ne distingue que l'orgueil froissé, la mauvaise foi la plus insigne, la hardiesse outrée d'un homme sans pudeur ni honneur et un manque complet d'argumentation qui donne le relief le plus vif à ces pots-pourris uniques que le grand *rédacteur-en chef* nous sert depuis quelque temps. C'est vraiment pitoyable d'avoir affaire à un homme aussi fiué, à ce transfuge éhonté qui étale au public la gangrène qui le ronge, à cette piètre victime d'une ambition grande à le rendre aveugle.

Ayez patience, M. Cyr, vous aurez occasion de pouvoir demander publiquement des explications à M. LaRivière sur maintes affaires qui ne vous regardent pas et dont vous ne connaissez pas le premier mot. Et, à propos, cette occasion vous l'avez eue déjà. Pourquoi, lors de l'élection de Saint-Boniface, à l'assemblée publique convoquée par vous-même, êtes-vous resté muet comme une huître? Ne vous êtes-vous pas contenté, ce soir-là, de pataüger dans les lieux communs et nous gratifier d'un peu de déclamation chantante? Le public se rappelle encore que vous n'avez même pu prendre la réplique après les discours de MM. LaRivière et Marion, et que vous avez supplié l'hon. secrétaire-provincial de dire quelques mots pour vous.

Vous dites n'être pas l'obligé de M. LaRivière. Vous mentez sciemment, vous le savez et tout notre public aussi.

Vous citez des extraits du *Manitoba* de 1883 où vous êtes sacré grand orateur, grand citoyen, grand homme, enfin: Vous souvenez-vous bien de ce temps-là, M. Cyr? Que d'encens vous avez brulé sous votre nez! Vous rappelez-vous les petits feuillets de copie que vous apportiez à nos bureaux, avec prière de publier? Vous rappelez-vous que notre prédécesseur comme nous-même, avons pas une fois seulement, mais toujours été obligé de corriger, reviser et souvent refondre votre manuscrit? Peut-être que les compliments qui vous sont faits dans l'extrait que vous citez ont bien pu tomber de votre plume. Elle est si modeste que l'on n'aurait pas lieu de s'étonner d'un tel acte d'humilité. Ne l'employez-vous pas, pour vous servir de votre expression, à vous *gratter l'échine*?

Nous avons eu tort d'accuser M. Cyr d'être conservateur. S'il s'est occupé du banquet Royal, c'est qu'il était français avant tout. Vous ne l'étiez donc plus, quand vous vous présentiez contre le même M. Royal? Ce n'était pas là la manière de remercier cet honorable Monsieur qui, dans un moment d'humeur, avait, sur vos instances, consenti à écrire votre intéressante biographie que vous faisiez paraître avec votre portrait dans *L'Opinion Publique* dont des centaines de numéros sont venus à votre adresse, à Saint-Boniface, pour être, d'ici, distribués par vous dans le comté de Carillon et ailleurs. Non, ce n'était pas là la manière de remercier M. Royal. Ah! nous y sommes: cet acte encore était l'effet de l'ambition aveugle d'un homme qui alors resta sourd aux avis de nos plus hauts dignitaires ecclésiastiques et civils.

La lettre du *Times* que nous avons citée n'est pas non plus, d'après son auteur, une preuve qu'il a été conservateur. Il a pu écrire des paroles comme celles-ci: *étant comme la plupart de mes compatriotes francs conservateurs*, etc., mais cela ne tire pas à conséquence. En conversation privée, vous admettrez bien, n'est-ce pas, M. Cyr? que vous avez été conservateur, mais publiquement, c'est autre chose. Ça se voit en politique, comme vous disiez à quelqu'un l'autre jour. Fin diplomate, va!

Au revoir. A la semaine prochaine pour encore un peu de notre douceur et de notre suavité. Pauvre Cyr!

Nouvelles Politiques.

—Il y a en ce moment huit vacances au Sénat.

Ces vacances ont été causées par la nomination de M. Nelson au poste de lieut.-gouverneur de la Colombie Anglaise, par la mort de MM. Plumb, Fortin, Ferrier, Rolland, Ferguson et Ross et par la nomination de M. Schultz au poste de lieutenant-gouverneur du Manitoba.

Les nominations à faire sont donc comme suit: Ontario, 1; Québec, 4; Manitoba, 1; Colombie Anglaise, 1; Ile du Prince-Edouard, 1.

—Dans le comté de Shelburne où jamais, jusqu'au mois de décembre dernier, un conservateur n'avait été élu, le général Laurie, conservateur, vient d'être réélu par une majorité de 33 voix.

—C'est mercredi prochain que s'assemble la législature des Territoires du Nord-Ouest.

—Les poursuites pour libelle de l'hon. M. Greenway, premier-ministre, contre MM. Burrows et Luxton ont été entendues vendredi et le magistrat de police les a renvoyées toutes deux aux prochaines assises.

—Les journaux catholiques de la province voisine s'agitent pour que l'honorable Pardee, du cabinet Mowat, soit remplacé par un Canadien-français.

On sait que nos copatriotes ont des représentants de leur origine dans Prescott, Russell et Essex-Nord et qu'ils ont une grande influence dans quatre ou cinq autres comtés.

L'ANE BLAME LE CONSEIL.

Nous faisions erreur, il n'y a pas que M. LaRivière, *Le Manitoba* et plusieurs électeurs de Saint-Boniface que M. Cyr a pris en griffe, il en veut aussi à tout le conseil de ville, à cause du transport des bureaux de la corporation à la station de police.

Voici ce que le rédacteur de Clarke écrit à ce sujet:

"On dit que le conseil de ville a l'intention de faire transporter les bureaux de la corporation à la station de feu. Nous ne voyons pas quel bénéfice la ville retirerait en effectuant ce changement; au contraire, l'achat du coffre-fort, ou la construction d'une nouvelle voûte de sureté à la station de feu nécessiteraient des dépenses que le conseil de ville aurait tort de faire, surtout dans l'état actuel de nos finances."

Voilà pour nos édiles qui n'ont pas daigné aller conseiller l'homme de tous les jours, quels qu'ils soient, avant d'amener sur le tapis la question du changement de local. Est-ce assez pitoyable de voir les intérêts de ce grand contribuable délaissés de la sorte!

Pensons-y bien, il s'agit d'un coffre-fort ou d'une voûte de sureté. Nous sommes surpris de voir M. Cyr crier à la dépense. Il n'a pas coutume d'être si scrupuleux. Tous se rappellent encore qu'alors même qu'il était conseiller, il bâtissait la petite affaire de voûte d'aujourd'hui pour la modique somme d'au moins $1,800.00, ce qui fit crier le produ temps; enfin, il y avait tant de petits ouvrages extra!

Mais nous y songeons: ayant essayé des honneurs parlementaires et n'ayant trouvé que des déboires, peut-être songe-t-il, l'homme de tous les jours, quels qu'ils soient, aux honneurs municipaux? Nous lui souhaitons succès dans l'entreprise s'il la tente.

En attendant, nous lui conseillerions d'aller voir les nouveaux bureaux, le nouveau coffre-fort de sureté (hélas, on ne bâtira pas de voûte!) et de juger, s'il lui reste encore quelque chose en tête, si notre conseil n'a pas fait acte de sagesse en allant occuper une bâtisse qui a coûté une forte somme à la ville,—vous le savez, M. Cyr,—et qui, comme toutes les bâtisses abandonnées en tout ou en partie, ne pouvait manquer de se détériorer.

Nouvelles Religieuses.

—Jeudi prochain, fête de la Toussait, est un jour de fête d'obligation. La veille est un jour de jeûne et d'abstinence.

—On apprendra avec la plus vive satisfaction la nomination de M. l'abbé Bégin, principal de l'Ecole Normale Laval, à la dignité d'évêque de Chicoutimi.

Mgr Bégin est l'un des prêtres les plus remarquables du Canada par ses vertus et sa science profonde de la théologie.

Il est né à Lévis en janvier 1840, et a été successivement directeur de l'Université, du grand et du petit séminaire et préfet au petit séminaire de Québec.

—Le juge Jetté a rendu un jugement autorisant les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal d'exhumer les restes de la Bienheureuse Sœur Bourgeois, fondatrice de leur ordre, et de les transporter de la voûte de Notre-Dame de Pitié à l'église de Villa-Maria.

Cette cérémonie se fera, dit-on avec une pompe extraordinaire.

—M. l'abbé Elzéar Lelamare, vicaire de la Malbaie, vient d'être nommé curé desservant de la paroisse des Eboulements, comté de Charlevoix.

—Sur les conseils de catholiques italiens et étrangers, le pape a décidé d'ordonner aux évêques de tous les pays de continuer l'agitation en faveur du rétablissement du pouvoir temporel de la papauté.

—Nous lisons dans *Le Monde* de samedi, le 20 courant:

Des nouvelles reçues ce matin de Rome mandent que la Sacrée Congrégation de la Propagande a décidé l'érection de quatre nouveaux diocèses démembrés de l'archidiocèse de Montréal.

Les nouveaux évêchés seront à Joliette, Sainte-Scholastique, Beauharnois et Saint-Jean. Le diocèse de Joliette renfermerait les comtés de Berthier, Montcalm et Joliette, le diocèse de Sainte-Scholastique comprendrait partie du comté de Terrebonne et les comtés des Deux-Montagnes et d'Argenteuil. Le diocèse de Beauharnois comprendrait les comtés de Huntingdon, Beauharnois et Châteauguay. Le diocèse de Saint-Jean sera composé des comtés de Saint-Jean, Iberville et Napierreville.

La question d'ériger Longueuil en évêché est encore pendante devant la Propagande. Si Longueuil n'a pas d'évêché, le comté de Laprairie appartiendrait au diocèse de Saint-Jean.

L'érection de ces nouveaux évêchés était prévue depuis plusieurs années, attendu que les presbytères construits dernièrement ont des proportions épiscopales, d'après des instructions données aux fabriques par Mgr de Montréal. L'archevêque de Montréal se trouverait à avoir comme suffragants sept évêques: ceux de Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Joliette, Saint-Jean, Sainte-Scholastique, Beauharnois et Longueuil.

Nous donnons ces renseignements sous toute réserve; ils nous ont été fournis par une personne qui passe pour être bien renseignée sur les affaires ecclésiastiques dans notre archidiocèse.

- Nos dépêches ont signalé le fait que le Saint-Siège officiellement consulté sur la question de la crémation des corps par un grand nombre d'évêques et de catholiques, vient de formuler une décision positive.

La décision du tribunal romain, sanctionnée par Léon XIII, interdit comme un abus condamnable de brûler les corps humains, le mode d'inhumation des chrétiens étant fondé sur l'usage constant de l'Eglise et consacré par ses rites liturgiques.

BENEDICTION DE L'HOPITAL.

La bénédiction solennelle de l'hôpital de Saint-Boniface a eu lieu dimanche après les vêpres.

Comme l'on devait s'y attendre un concours nombreux a été attiré par cette cérémonie qui était présidée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. Son honneur le lieut-gouverneur était présent ainsi que l'élite de nos principaux citoyens de Saint-Boniface et de Winnipeg.

Avant la bénédiction, le Rév. Père Drummond, S.J., adressa la parole en anglais et en français expliquant la cérémonie qui allait suivre, puis développant ensuite le texte suivant: "Venez à moi vous les bénis de mon Père, car j'étais malade et vous m'avez visité." Le Rév. Père dit que l'ouverture d'un hôpital avait été, de tout temps, un évènement des plus imposants, mais que ce fait devenait plus important encore, quand il avait pour témoins ceux qui sont à la tête de la hiérarchie ecclésiastique et civile de ce pays. Il fit voir tous les avantages qui découlent de l'érection d'hôpitaux qui n'étaient pas connus du paganisme et que le christianisme seul a créés.

Après que le Rév. Père Drummond eût fini son adresse, eut lieu la cérémonie de la bénédiction. Ensuite tous se retiraient en laissant une offrande à Mesdames Girard, Dubuc ou Bawlf qui avaient bien voulu se charger de la collecte.

PERSONNEL.

Madame Pelletier, mère de M. le curé de LaBroquerie, est arrivée de la province de Québec lundi dernier. Elle se propose de passer l'hiver avec son fils.

Cette dame est enchantée du pays; elle dit qu'elle ne comprend pas que l'on puisse faire de comparaison entre Manitoba et bien des endroits qu'elle connaît, sans déclarer la supériorité incomparable que possède notre province, comme pays agricole. Et, de fait, la richesse évidente de notre sol, l'abondance des produits et l'excellence de nos troupeaux, cela frappe tous les étrangers et ne peut manquer de nous donner, dans un avenir prochain, l'immigration qui seule nous manque.

M. Noë Sylvestre, de Saint-Aimé, Qué., est arrivé à Saint-Boniface vendredi pour prendre charge d'une tannerie que M. J. P. O. Allaire doit ouvrir ces jours-ci.

Correspondance.

A M. Le Directeur du Journal *Le Manitoba*.

Monsieur le Directeur,

Le *rédacteur* du *Courrier du Nord-Ouest* accuse un employé du gouvernement local d'être l'auteur des derniers articles du *Manitoba*, à son adresse. Personne n'aurait probablement rien compris à son accusation s'il n'eût pris la peine de s'expliquer de vive voix et de nommer la personne visée, de peur, peut-être, que l'on ne s'égarât dans les dédales filandreux de sa diatribe.

Je me permettrai de dire à M. Cyr que je n'ai rien à voir avec la rédaction du *Manitoba*. Il doit le savoir. Cependant, sur un soupçon, il n'a pas craint d'essayer de me compromettre, simplement pour le doux plaisir de déverser son fiel sur quelqu'un. Comment cela se qualifie-t-il en langage vulgaire?

Je connais assez mon individu pour présumer qu'il va jeter feu et flamme et crier au scandale. Un employé civil, oser se défendre!...... Oser venir réveiller le lion qui dort, (pour me servir d'une expression jadis employée par le *rédacteur*) c'est là l'abomination de l'audace!

Faites, M. Cyr, je vous promets de ne pas vous répondre. Mon seul but est de réfuter la calomnie que vous colportez avec tant de complaisance. Et puis la colère de ces lions on connaît cela. Ils ont beau se démener, se secouer le gibus, se battre les flancs, jusqu'à n'en pouvoir mais, il leur est impossible de rugir même. Leur voix, qu'ils croient formidable, roule en chevrotant et expire toujours tristement, en un stupide ......bê!......

Bien à vous, M. le Directeur,

EDOUARD BÉLANGER.

Choses et Autres.

—Le bureau de la statistique à Washington estime comme suit la récolte de l'année courante aux Etats-Unis; blé d'Inde, 1,961,264,000 minots, la plus forte production depuis 10 ans; le blé, 400,000 000 de minots ou environ 56,000,000 de minots moins que l'an dernier. L'avoine fournira un rendement inouï dans l'histoire agricole des Etats-Unis; le seigle, le foin et les pommes de terre fourniront aussi une récolte splendide.

—Cette année, les faillites ont été plus nombreuses que l'an passé dans notre pays: l'excédant est de 28.

Néanmoins, le déficit total est de deux millions moins élevé que celui de 1887.

Le plus grand nombre de faillites ont eu lieu à Ontario. Cela est dû à la récolte de la dernière année qui a été mauvaise.

Au Nouveau-Brunswick, la faillite de la banque Maritime a occasionné plusieurs difficultés financières.

—L'élection présidentielle a lieu, mardi, le 6 novembre.

—L'enquête sur la mort tragique du comte Premio Réal, consul d'Espagne à Québec, qui s'est suicidé la semaine dernière, a eu lieu vendredi et les jurés ont rendu un verdict de "suicide" commis dans un moment d'aberration mentale.

Les funérailles ont eu lieu samedi. Le corps a été inhumé dans le cimetière de Sainte-Foye.

Lluch De Diez succède au comte Premio Réal au consulat d'Espagne.

—Les travaux de réparations au canal Cornwall, que l'on poussait activement jour et nuit depuis une semaine, ont été retardés samedi par la rupture de la jetée temporaire. Ce nouvel accident va retarder de beaucoup la fin des réparations et le canal ne sera pas ouvert avant le premier novembre, peut-être plus tard.

—M. Sandford Flemming, dans son rapport sur la question du bran de scie dans la rivière Ottawa, exprime l'opinion que le bran de scie déchargé dans la rivière nuit pas et ne nuira pas avant plusieurs années à la navigation, vu que les inondations du printemps en emportent la plus grande partie. Il admet, cependant, que les baies contiennent de grands dépôts de sciure de bois, et qu'elles viendront à s'en remplir, mais le chenal lui-même est à l'abri de tout danger de ce côté.

—Le gouvernement de Québec offre une récompense de $1,200.00 pour l'arrestation de Donald Morrisson, de Marsden, qui a assassiné un nommé Lucius F. Warren, du lac Mégantic, Qué.

—La liquidation des affaires de l'*Imprimerie Générale*, à Montréal, a été autorisée. La motion pour liquidation a été présentée sur l'instance de la "New-England Paper Company," qui est créancière au montant de $3,000. Le montant total du passif s'élève à $30,000 et l'actif, au dire du gérant, est de $40,000. La *Minerve* et la *Presse* étaient toutes deux publiées par cette compagnie. Comme elle est maintenant en faillite, ils vont probablement se faire imprimer ailleurs.

—La statistique mortuaire pour septembre dernier donne les chiffres de décès suivants pour les principales villes du Canada: Montréal, 526; Toronto, 226; Québec, 158; Hamilton, 73; Ottawa, 71; London, 27; Winnipeg, 60; Belleville et Kingston, 22; Brantford, Saint-Thomas et Galt, 16; Guelph, 21; Peterboro, 14.

—Le contrat pour la nouvelle école d'équitation de la police montée à Régina a été donné à M. Alex. Stewart, d'Ottawa.

—Le blé dur No. 1 du Manitoba obtient les plus hauts prix sur le marché de Liverpool: il fait neuf chelins et quatre deniers; le No. 2 de Duluth fait un denier de moins. Tous les autres blés se vendent à des prix bien plus bas.

—La compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique a conclu ses arrangements avec le gouvernement impérial pour le transport de la malle. Cette ligue qui va relier le Canada à l'Asie, recevra une subvention de £45,000 de l'Angleterre et $15,000 du Canada.

—La digue construite sur la rue des Commissaires, à Montréal, sera terminée dans une semaine; elle aura une longueur de deux milles, et outre la protection qu'elle doit offrir contre l'inondation, ce sera aussi un agréable lieu de promenade, surtout lorsqu'on l'aura entourée d'arbres; la construction de cette digue commencée en août 1887 coûte $122,000, $60 000 pour achat de terrains, et $62,000 pour les travaux et les matériaux.

—Il y a maintenant assez de rails rendus à Hull pour les premiers cinquante milles du chemin de fer de la vallée de la Gatineau et la balance sera reçue durant l'hiver. De bonne heure le printemps prochain, on commencera les travaux à Pêche et à Hull à la fois pour compléter le plus tôt possible la longueur de vingt milles entre ces deux localités. On dit que la ligne sera complétée jusqu'à Wakefield-Nord avant la fin de l'été prochain.

Nouvelles d'Europe.

—Le *Courriere Nationale*, de Turin, vient de publier une statistique de la presse libérale et ministérielle de Rome, de laquelle il ressort que la plupart des feuilles, et surtout la *Riforma*, la *Tribuna*, l'*Opinione*, le *Diritto*, le *Fanfulla* et l'*Italia*, sont dirigés ou rédigés par des juifs.

—M. Emile de Laveleye répond dans l'*Indépendance belge* à la lettre dans laquelle Mme Edmond Adam accusait le roi des Belges d'être d'accord avec l'Allemagne dans le cas d'une guerre européenne. Le savant économiste rappelle l'entrevue qu'il a eue récemment avec un reporter et fait remarquer que son intention, dans cette entrevue, a été de démontrer à la France le danger qu'elle court à unir ses destinées à celles de la Russie. M. de Laveleye écrit ce qui suit:

"Dans cette récente entrevue, j'ai compris qu'il était de mon devoir de combattre l'idée d'après laquelle les trois empereurs prépareraient dans l'ombre un noir complot pour remanier la carte de l'Europe.

"Si l'on en venait à ajouter foi à cette théorie, rien ne serait plus malheureux pour les relations internationales. Je crois fermement, comme je l'ai déjà dit, que le danger qui menace la paix gît dans la péninsule des Balkans. Si la guerre surgit de la question des Balkans, et que la France y fut entraînée et n'en sortit pas victorieuse, les conséquences en seraient désastreuses. Si ce danger pouvait être clairement compris, je suis convaincu qu'aucun Etat européen ne se risquerait à faire un appel aux armes d'un cœur léger.

"Je ne prétends pas esquisser d'une manière certaine la future carte de l'Europe, et je sais que le peuple français ne recherche pas la guerre, mais mon affection pour la France, où j'ai été élevé et où j'ai un grand nombre d'excellents amis, me fait espérer fermement qu'elle ne se laissera pas entraîner dans la question d'Orient à la remorque de la Russie."

—Dans ses commentaires sur les travaux excessifs de défense que l'on fait maintenant en Belgique, le *Patriote* affirme qu'une grande puissance voisine, la France évidemment, enverra bientôt au gouvernement belge une note où elle exprimera sa surprise de voir que la Belgique, étant assurée que sa neutralité serait respectée en cas de guerre continentale, prenne de pareilles précautions.

—Les relations des cours allemande et anglaise sont actuellement plus que tendues. L'empereur Guillaume et le prince Bismark sont furieux contre les Anglais. Il n'y aurait rien d'étonnant si le voyage de l'empereur à Rome avait pour résultat de refroidir les rapports de l'Angleterre et de l'Italie. L'empereur Guillaume ne dissimule pas son animosité contre l'Angleterre et ses parents anglais et il paraît qu'il n'a pas accueilli avec cordialité les offres que lui faisait l'empereur François-Joseph en vue d'une réconciliation avec le prince de Galles.

La réception cordiale que les Italiens ont faite à l'empereur Guillaume ne pouvait guère être un compliment à son adresse, puisque ce souvenir est un inconnu pour eux. C'était une démonstration politique contre la France et en faveur de la triple alliance.



Chemin de fer Canadien du Pacifique

DIVISION OUEST

SERVICE DES CONVOIS.

DEPUIS LE 15 AOUT 1887.

Lisez en descendant. | Lisez en montant.

Allant vers l'Est	Départ.	Stations.		Arrivée. Allant vers l'Ouest.
D	18 00	... † Winnipeg † ...	C	9 30
	23 45	...Portage du Rat...		4 10
	6 30	.... Ignace		21 35
	9 38	........Savanne		18 15
E	13 05	......Port-Arthur......	B	14 25

Allant à l'Ouest.	Départ			Allant à l'Est Arrivée
A	10 25	... † Winnipeg † ...	A	17 10
	12 50	..Portage la Prairie..		14 55
	15 07	.... Carberry		12 50
C	15 20	........Brandon........	A	11 45
	17 22	.... Virden	D	8 43
	18 14	...... Elkhorn		8 05
	19 09	...... Moosemin		7 04
	21 10	......Broadview.		5 20
	23 51	... ..Qu'Appelle......		2 20
D	1 30	.... Regina	D	24 38
	3 20	A } Moosejaw { D		22 55
	3 30	D } { A		22 45
	8 30	.....Swift Current....		18 05
	12 30	.....Maple Creek.....		14 15
	15 10	........Dunmore.		11 40
	16 00	.....Medicine Hat.....		11 15
	22 05	........Gleichen........		5 35
C	1 00	........Calgarry..		3 20
	5 05	........Canmore........	C	24 01
	5 50	..........Banff.		23 18
	9 10	..........Field.		20 25
	11 20	.... Donald		17 10
	14 32	Glacier House B. C.		13 20
	17 45	......Revelstoke.		9 30
H	23 42	...... Kamloops		3 30
	1 09	.... Savonas.	B	1 51
	2 19	........Ashcroft..		24 39
	5 14	.........Lytton		21 41
	9 00	....Yale		17 53
	12 17	.......Hammond......		14 11
	12 51	..... Port Moody		13 39
	13 26	..New Westminster..		14 30
	13 30	...... Vancouver.......		13 00
H	21 00	A.......Victoria.......D	K	2 00

Allant vers le Sud				Allant vers le Nord
A	9 05	D. † Winnipeg † A.	A	17 25
	11 50	... Dominion City ...		14 50
A	12 15	A. † Emerson † D.	A	14 25

Allant Nord.				Allant Sud.
G	16 30	D... Winnipeg ...A.	F	9 20
G	18 10	A. Selkirk Ouest D.	F	7 50

Allant à l'Ouest.				Allant à l'Est.
G	10 35	D... Winnipeg ...A.	G	15 00
	11 25	...Stony Mountain...		14 00
G	11 50	A... Stonewall ...D.	G	13 30

Allant Sud-Ouest.				Allant Nord-Est.
F	11 00	D. † Winnipeg † A.	G	15 45
	12 00	.... Headingly......		14 50
	14 10	.......Barnsley........		12 45
	17 00	.... Treherne.		10 05
F	17 35	.... Holland	G	9 30
	18 20	....Cypress River....		8 45
F	19 0	A. † Glenboro † D.		9 00

Allant Sud-Ouest.			Allant Nord-Est	
G10 00	F10 10	D† Winnipeg A	F16 40	G19 30
12 00	13 05	......Morris......	14 39	16 15
12 40	14 05	†..Rosedale ...	14 00	15 15
13 25	14 50	..... Gretna	....	14 25
14 10	19 25	†... Morton	12 50	10 35
12 20	F21 15	... Manitou ...	11 25	G 8 10
16 20	....	..Pilot Mound..	10 14	....
16 35	....	..Crystal City..	10 00	....
17 23	....	.. Cartwright ..	9 07	....
17 43	....	...Holmfield ...	8 47	....
18 27	....	...Killarney ...	8 25	....
19 20	....	AB Boissevain D	7 35	....
G20 15	....	A Deloraine D	F 6 15	....

† Stations où l'on peut manger.

A. Tous les jours. B. Tous les jours excepté le mercredi. C. Tous les jours excepté le jeudi. D. Tous les jours excepté le jeudi. E. Tous les jours excepté le vendredi. F. Les lundis, mercredis et vendredis. G. Les mardis, jeudis et samedis. H. Tous les jours excepté le samedi. K. Tous les jours excepté le lundi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Donald d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Donald d'après le temps moyen du Pacifique.

GEO. OLDS, Gér. Gén. du fret.	LUCIUS TUTTLE, Gér. du fret des pass.
WM. WHITE, Surint. Général.	ROBERT KERR, Agt Gén. des Pass.

jno.18.12.84.

INVITATION SPECIALE !

LES DAMES ET LE PUBLIC DE SAINT-BONIFACE

—— Et des paroisses environnantes ——

Sont cordialement INVITÉS à venir VISITER mon établissement

AVANT DE FAIRE LEURS ACHATS.

———:o:———

Chaque Departement est au Complet.

———:o:———

J'AI RECU MES NOUVELLES

IMPORTATIONS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Les Etoffes a Robe sont du dernier gout et du premier choix,

Les ayant choisis moi-même sur les marchés de l'Est.

———:o:———

Le Département des Robes et Manteaux est sous l'habile direction de MELLE CLARK, de Toronto.

———:o:———

CHOIX ILLIMITE de LAINAGES, ETOFFES A MANTEAUX,

Tweeds, Laines, Flannelles, Châles,

COUVERTES, BAS, GANTS, Etc., Etc.

AUSSI :---UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE TAPIS, PRELARTS, RIDEAUX, Etc., Etc.

3m.6.9.88

P. A. D'AUTEUIL, 432 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG.

Affaires Municipales.

CONSEIL DE VILLE.

Procès-verbal de la vingt-troisième séance du sixième conseil de la ville de Saint-Bonifae, étant la seizième séance régulière tenue lundi, le 22ème jour d'octobre 1888.

Présents : son honneur le maire au fauteuil, et MM. les conseillers Fortin, Gauvin, Joyal et Turenne.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

Le greffier dépose sur la table les comptes suivants : F. H. Walker, $3.84 ; montant des dépenses pour déménagement, $13.25.

Proposé par le conseiller Joyal, appuyé par le conseiller Turenne, que le compte de F. H. Walker, $3.84, soit payé.—Agréé.

Proposé par le conseiller Fortin, appuyé par le conseiller Joyal, que le compte des dépenses pour le déménagement, $13.25, soit payé.—Agréé.

Proposé par le conseiller Fortin, appuyé par le conseiller Joyal, que le maire et le trésorier soient autorisés à signer un billet à 60 jours, au montant de $2,500.00 en faveur de la Banque Impériale et à escompter le dit billet aux taux ordinaires, pour rencontrer l'intérêt semi-annuel sur les débentures et pour fins scolaires.—Agréé.

Proposé par le conseiller Turenne, appuyé par le conseiller Gauvin que la séance se lève et la séance est levée.

Chronique Locale.

—Le charbon dur vaut $10.50 la tonne.

—Le pain a encore augmenté de prix. Les boulangers n'en donnent plus que 12 pour une piastre.

—Melle Donahue, modiste réside maintenant à Winnipeg, No. 42 rue Notre Dame Est.

—Par proclamation du gouverneur-général, le 15 novembre prochain sera observé comme jour d'actions de grâces par toute la Puissance.

—Les assises s'ouvrent la semaine prochaine, sous la présidence de Son Honneur le Juge Dubuc. Parmi les causes qui seront entendues, il y a celles de Geo. Velie et H. McKittrick, dans l'affaire du vol de la Banque Union, par Cameron ; vol de grand chemin, Jas Riley ; parjure, Thos Deegan et Strachan ; assaut avec intention de meurtre, Mike Gilboy ; libelle, MM. Burrows et Luxton.

—Le premier convoi régulier du chemin de fer *Northern Pacific & Manitoba* est arrivé à Winnipeg vendredi dernier. Les bureaux de cette voie ferrée sont dans le bloc Wesley Hall, rue Principale.

—La semaine dernière, un cadavre a été trouvé sur le rivage à Owen Sound, Ont. D'après les papiers qui ont été trouvés dans les habits du mort et dans sa valise, à bord de l'Athabasca, il a été identifié comme étant celui de M. J. A. Turcotte qui avait laissé Winnipeg vers le milieu de septembre. Le défunt avait été pendant longtemps au service de MM. Gelley et Soucisse.

—Voici ce que nous lisons dans tous nos échanges de Montréal :

" Un jeune homme qui était marié depuis quelques mois seulement, nommé Edwin Granger et résidant à Saint-Boniface, Manitoba, a abandonné sa jeune épouse et s'est enfui avec une autre femme en cette ville, où il s'était déjà procuré une licence de mariage. Sa femme qui s'était mise à sa poursuite, est arrivée assez tôt en cette ville pour empêcher le mariage, mais le couple est disparu de nouveau sans qu'on sût où il est allé."

Ce M. Granger n'est pas connu ici, et c'est la première nouvelle que nous ayons de cette affaire que l'on dit s'être faite dans notre ville.

La consomption radicalement guerie.

A M. le Directeur :

Veuillez informer vos lecteurs que j'ai un remède certain pour guérir la consomption. En en faisant usage à temps plusieurs milliers de personnes affectées ont été guéries radicalement. Je serai heureux d'envoyer deux bouteilles de mon remède gratuitement à aucun de vos lecteurs attaqués de consomption pourvu qu'on m'envoie leur adresse par express et le nom du bureau de poste.

Respectueusement, Dr T. A. Slocum,
37 Yonge St., Toronto, Ont. 1an 14.6.88

A L'ENCLOS.

Une jument brune avec une pouliche du printemps et deux poulins blonds dont l'un a le nez blancs. Ces chevaux sont à l'enclos depuis le 16 octobre.

FLAVIEN CHARTIER,
Gardien d'Enclos,
Municipalité de Sainte-Agathe.

Sainte-Agathe, 22 Oct. 1888.
3ins.25.10.88.

Soumissions pour limites de Bois dans les Territoires du Nord-Ouest.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et marquées "Soumissions pour permis de couper du bois," seront reçues à ce département jusqu'à midi, lundi, le 5 novembre prochain, pour permis de couper du bois, de cette date au 1er octobre 1889, sur les limites situées le long de ligne du Chemin de fer du Pacifique, à l'est du rang 8, est du méridien principal, dans la province de Manitoba. Des tracés montrant la position de ces limites, ainsi que les conditions auxquelles des permis seront émanés, peuvent être obtenus aux bureaux des bois de la Couronne à Winnipeg.

JOHN R. HALL,
Pour le député ministre de l'intérieur,

Département de l'Intérieur,
Ottawa, 8 Octobre 1888.

CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au maître général de postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 2 novembre prochain, pour transport des malles de Sa Majesté, sur contrats offerts pour quatre ans, sur chacune des routes suivantes, à partir du 1er janvier :

BALCARRES ET INDIAN HEAD *vià* ABERNETHY, KATEPWE ET BLACKWOOD,

une fois par semaine, distance calculée, 37 milles.

BALCARRES ET INDIAN HEAD *vià* ABERNETHY ET KATEPWE,

une fois par semaine, distance calculée, 27 milles.

BLACKWOOD ET INDIAN HEAD,

une fois par semaine, distance calculée, 13 milles.

KINISTINO ET PRINCE-ALBERT, *vià* PUCKHAN, HATCRO ET HASKANA,

une fois par semaine, distance calculée, 48½ milles.

Des avis imprimés contenant plus d'informations quant aux conditions des contrats offerts peuvent être vus et des blancs de soumissions obtenus aux bureaux de postes mentionnés et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Bureau de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste,
Winnipeg, 28 sept 1888.
3ins.4.10.88.





CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 23 novembre prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté sur contrats offerts pour quatre ans, sur chacune des routes suivantes, a partir du 1er janvier prochain :

ARNAUD ET STATION DU CHEMIN DE FER,

trois fois par semaine, distance culculée, $\frac{5}{8}$ de mille.

BRANDON ET PENDENNIS,

une fois par semaine, distance calculée, 20 milles.

BRANDON ET RAPID CITY,

six fois par semaine, distance calculée, 20 milles.

CALGARY ET MOSQUITO CREEK,

une fois par semaine, distance calculée, 56 milles.

ERINVIEW ET STONEWALL,

une fois par semaine, distance calculée, 25 milles.

FAIRMADE ET WAPELLA,

une fois par semaine, distance calculée, 16 milles.

FORT McLEOD ET NEW-OXLEY,

une fois par semaine, distance calculée, 28 milles.

STATION DE GRISWOLD ET VIGLA DALE,

une fois par semaine, distance culculée, 42½ milles.

KINISTINO ET PUCKAHN,

tous les quinze jours, distance calculée, 25 milles.

MARLBOROUGH ET MOOSE-JAW.

une fois par semaine, distance calculée, 14 milles.

PRINCE-ALBERT ET PUCKAHN,

une fois par semaine, distance calculée, 23½ milles.

MONTAGNE TORTUE ET STATION DE WHITE-WATER,

trois fois par semaine, distance calculée, 2½ milles.

Des avis imprimés contenant plus d'informations, quant aux conditions des contrats offerts peuvent être vus et des blancs de soumissions obtenus aux bureaux de postes mentionnés et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.
Winnipeg, 15 octobre 1888.
3ins.25.10.88.

LINIMENT GÉNEAU

35 ANS DE SUCCÈS

Seul TOPIQUE remplaçant le ***FEU*** sans douleur ni chute du poil. Adopté par les ***vétérinaires*** renommés ; ***éleveurs, entraineurs, haras,*** etc.

Guérison rapide et sûre des ***Boiteries, Foulures, Ecarts, Molettes, Vessigons,*** Engorgements des jambes, Suros, Eparvins, etc. Revulsif et Résolutif infaillible et sans rival dans les ***Angines, Catarrhes, Bronchites,*** Inflammations des Poumons, du Foie, des Intestins, ***Pleurésies,*** Hydropisies, Rétentions d'Urine, Fièvres typhoïdes, etc.

Pansement à la main, en 3 et 4 minutes, sans couper le poil.

Dépots : Paris, MESTIVIER & Cie, 275, rue Saint-Honoré
MONTREAL : C. ALFRED CHOUILLOU, Agent, 30, Hospital Street.
— LAVIOLETTE & NELSON, 209, rue Notre-Dame.
QUÉBEC : ED. MORIN & Cie, 314, rue St-Jean. — *SAINT-HYACINTHE & OTTAWA,*
ET DANS TOUTES LES PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA.

35 ANS DE SUCCÈS — 35 ANS DE SUCCÈS

N. D. BECK

Successeur de Royal & Prud'homme,

Avocat, Procureur, Solliciteur de la Compagnie de Prêt "Le Crédit Foncier Franco Canadien."

J. P. PRUD'HOMME,

NOTAIRE PUBLIC ET RÉDACTEUR D'INSTRUMENTS.

BUREAU :

No. 344, Rue Principale,

WINNIPEG.

Winnipeg, 9 Nov. 1882. jno.

T. PELLETIER,

BARBIER - COIFFEUR,

Marchand de Tabac, Fruits, etc.

Avenue Taché, Saint-Boniface.

M. Pelletier a toujours en main un assortiment considérable de cigares de choix, tabacs, cigarettes, fruits, eaux gazeuses, etc., etc. 27.9.88.



ECURIE DE LOUAGE, Etc.

M. NAPOLEON H. HOUDE vient d'ouvrir une *Ecurie de Louage, de Pension et de Vente* sur la rue Dumoulin, à côté de l'Hôtel Beauregard. Satisfaction est garantie à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Une attention particulière sera donnée aux chevaux en pension.

N. H. HOUDE,
Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

1a 12,5,87

LIBRAIRIE KEROACK,

Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Livres, papeteries, images, tapisseries objets de piété et de fantaisie, ornements, bronzes et argenteries d'églises, cadres, albums etc., etc. Fourniture de classes et de bureaux.

On sollicite la correspondance pour tout ce qui peut concerner le commerce de Librairie

RICHARD & LECOMTE,

No. 363, Rue PRINCIPALE, WINNIPEG.

Porte voisine du magasin de MM. Richard & Cie.

Nous avons en mains, à bas prix et à des termes avantageux, un nombre considérable de TERRES AMÉLIORÉES ET NON-AMÉLIORÉES dans tout Manitoba et surtout dans les paroisses françaises.

Ceux qui désirent vendre ou acheter feraient bien de s'adresser à nous. Par nos connaissances du pays et nos relations, nous serons en position d'effectuer des achats ou des ventes avec des facilités qu'ils ne trouveraient pas ailleurs et le public peut compter sur notre zèle à les servir. 1an 3.4.88



ECURIE DE LOUAGE.

No. 110 GARRY, WINNIPEG, No. 110.

MM. Pélissier & Frèse propriétaires d'écurie de louage, de pension et de vente, donneront une attention spéciales aux chevaux et autres animaux malades qui leur seront confiés.

Fiacre à toute heure du jour et de la nuit. Communication par téléphone ; appelez le No. 165.

Winnipeg, 2 avril, 1884. 1an 23. 84

CHEMIN DE FER Minneapolis et Saint-Paul

—ET LA CÉLÈBRE—

ALBERT LEA ROUTE.

Deux Convois Directs, Quotidiens

DE SAINT-PAUL ET MINNEAPOLIS

A CHICAGO

Sans changement de chars, se raccordant avec tous les rapides de

L'EST et du SUD-EST.

La seule ligne qui fait circuler des trains directs entre

—DES MOINES, IOWA,—

VIA ALBERT LEA ET FORT HODGE.

TRAINS DIRECTS REGULIERS

—ENTRE—

Minneapolis et Saint-Louis

et les principales cités de la Vallée du Mississipi, ayant à toutes les gares union des raccordements pour tous les points du sud et du sud-ouest.

ECONOMIE de plusieurs heures. La seule ligne qui fasse circuler deux convois directs réguliers, chaque jour, pour KANSAS CITY, Leavenworth et Atchison, se raccordant avec les chemins de fer Union Pacific et Atchison, Topeka et Santa Fé.

Raccordement rapide à toutes les gares de l'Union, avec les convois du St. Paul, Minneapolis et Manitoba, du Northern Pacific, du St. Paul et Duluth, venant et allant vers tous les points du nord et du nord-ouest.

Que l'on n'oublie pas

que les convois du chemin de fer Minneapolis et St. Louis se composent de voitures confortables, de splendides chars-dortoirs et de chars-refectoires somptueux justement célèbres, et de chars à fauteuils inclinés, *Horton Reclining Chair Cars.*

150 LBS. DE BAGAGES ADMIS GRATIS. Prix de passage des plus réduits. Pour indicateurs, billets directs, etc., adressez-vous à l'agent le plus voisin, ou à

S. F. BOYD,
Agent général des billets des passagers,
jno. 12.1.88. Minneapolis, Min.

IMPORTATIONS NOUVELLES ! IMPORTATIONS NOUVELLES ! !

AU BON MARCHÉ !

LE MAGASIN DES FAMILLES !

———:o:———

L'assortiment d'automne et d'hiver est maintenant complet dans tous les départements et les PRIX sont plus BAS QUE JAMAIS

MARCHANDISES SECHES, HARDES-FAITES, CHAUSSURES, FOURRURES, Etc., Etc., Etc.

———:o:———

Une visite est respectueusement sollicitee.

Au pavillon Francais.

Departement des chaussures a la botte d'or.

F. E. VERGE, Proprietaire - Avenue Provencher, St. Boniface.

4m.5.4.88.

AGRICULTURE.

—

FLEURS D'APPARTEMENT.

—

Il est grandement temps, s'il n'est pas trop tard, de transplanter les fleurs dont vous voulez orner vos fenêtres durant l'hiver. Pour cela choisissez les plantes qui ont le moins fleuri durant l'été, car celles qui ont produit une abondante floraison donneront peu de fleurs durant l'hiver ; on conseille même d'enlever durant l'été les boutons de fleur aux plantes que l'ont veut faire fleurir durant l'hiver. Choisissez les plus jeunes plants, ce sont ceux qui fleuriront le plus. Règle générale, il ne faut pas que les pots soient trop grands et contiennent trop de terre ; car alors la plante fait plus de feuilles que de fleurs.

Quelle espèce de terre faut-il prendre pour empoter les fleurs ? Pour la plupart, il faut un sol léger, poreux, un riche terreau, ordinairement celui que l'on trouve dans les couches chaudes de l'année précédente, auquel on ajoute un peu de chaux ou de cendre vive pour détruire les vers qu'il pourrait contenir.

Remplissez les pots de ce terreau au tiers environ, ajoutez un peu de sable et placez vos plantes ; ayez soin d'étendre et de presser les racines dans le terreau dont vous remplissez les pots ; au préalable, il est important de mettre dans le fond des pots des morceaux de pots cassés ou des petites pierres, afin d'obtenir un drainage parfait. Immédiatement après la transplantation, vous arrosez copieusement, ou mieux, vous plongez pendant quelques minutes vos pots dans une cuvette remplie d'eau, afin de combler toutes les cavités qu'il pourrait y avoir auprès des racines et de chasser l'air contenu dans ces vides. Vous placez ensuite vos pots dans un endroit ombragé pendant cinq à six jours.

Si vous voulez voir vos plantes fleurir abondamment, il faut les nourrir au moyen d'engrais liquides. Une cuillerée à soupe de guano soluble dans un gallon d'eau est l'engrais qui convient le mieux aux fleurs d'appartement. Une cuillerée d'ammoniaque liquide dans trois chopines d'eau est aussi un bon engrais. Vous arrosez copieusement vos plantes avec ce liquide qui a aussi la propriété de détruire les petits vers blancs qui fourmillent dans la terre des pots et qui sont très nuisibles.

Les rosiers et les œillets sont souvent attaqués par les poux, surtout par les petites arraignées rouges qui font grand tort aux plantes. Pour faire cesser ces dommages, il est bon d'arroser vos fleurs tous les dix à quinze jours avec de l'eau chaude. Pour détruire les poux qui atteignent les giroflées, rien n'est mieux que la fumée du tabac.

Les rosiers qui ont fleuri durant tout l'été doivent être taillés fortement. Il faut enlever presque toutes les vieilles tiges afin d'obtenir de nouvelles pousses qui fleuriront abondamment.

Placez vos plantes dans les fenêtres les plus exposées au soleil. Ne choisissez, pour mettre en hivernement, que les plus belles variétés et, parmi elles, celles qui fleurissent surtout l'hiver ; comme différentes sortes de géraniums, des rosiers thés, de tous les mois, des jeunes plants d'œillets, des fuchsias, des giroflées, des begonnias, etc., quelques plantes d'ornement comme des coleus, des alternarantheras, etc. Toutes ces variétés bien disposées dans une fenêtre produiront un effet magnifique.

Un point important pour réussir à obtenir des fleurs en hiver, c'est l'arrosement judicieux. Il est difficile de donner des règles invariables sur ce point. Le meilleur conseil à ce sujet, c'est de frapper les pots avec le revers de la main : s'ils rendent un son clair, il faut arroser ; si le son est sourd, l'arrosement n'est pas nécessaire ; de plus si la terre à la surface du pot paraît humide, n'arrosez pas. Arrosez moins souvent, mais copieusement chaque fois.

L'eau chaude, assez chaude pour qu'on puisse à peine y endurer la main, est excellente pour l'arrosement des plantes d'appartement durant l'hiver. Le fuchsia demande à être arrosé assez fréquemment, le géranium, la giroflée moins, les rosiers, les œillets, encore un peu moins.

La Presse.